

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 88 (1961)
Heft: 1

Artikel: "Sociétés de garçons" dans le Jura
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tiaind le diaïle vôs fait di bîn d'enne sens, èvôs fait aïaint de mâ de l'âtre. El aivaît bîn raidjuëni le boirdgie (lai baïchate le voiyaît â moins dînche) mains le soi des naces lai fanne dévétî môtraît bîn nonante ans son hanne lai voiyaît â moins dînche).

Craïtes-me, è y é aidé ai piëdre d'ai-vô le diaïle, et djemaïs ren ai y diain-gnie.

« Sociétés de garçons » dans le Jura

Il nous plaît de relater ici un nouveau travail de notre vénéré ami patoisant Jules Surdez, le vaillant octogénaire devenu *Dr Honoris causa* de l'Université de Berne pour ses travaux sur le patois et les traditions.

Il vient d'écrire un article remarquable dans le « Bulletin suisse des traditions populaires » dont la partie romande est actuellement rédigée par Mme Rose-Claire Schülé, la distinguée épouse du directeur du « Glossaire romand », à Crans sur Sierre.

M. J. Surdez décrit d'une manière très naturelle et concise, avec de pittoresques détails, ce que furent les « Sociétés de garçons » au Jura bernois, jusqu'au milieu du siècle passé. Cet article mériterait d'être publié en entier dans le Conteur. Nous ne pouvons en donner qu'un extrait :

« Tous les garçons de bonne vie et mœurs, âgés d'au moins 16 ans, pouvaient en faire partie jusqu'à leur mariage ou, s'ils ne prenaient point femme, jusqu'à leur mort.

Le plus âgé d'une compagnie en était le chef, (le capitaine) ; celui qui venait ensuite en était l'ambourg, (l'adjoint) ; les deux plus jeunes remplissaient l'office de valets. Comme « écrivain », on choisissait celui qui savait tenir une plume, et comme « parleur » celui qui avait la parole facile. Le capitaine donnait les ordres nécessaires à ses subalternes, il

avait retrouvé ses vingt ans. Elle l'épousa très volontiers à la St-Martin. Mais lorsque le diable vous oblige d'une façon, il vous désoblige également de l'autre. Il avait bien rajeuni le berger (la fille le voyait du moins ainsi) mais le soir des noces, la femme dévétue paraissait bien avoir nonante ans (son époux la voyait du moins ainsi).

Croyez-moi, il y a toujours à perdre avec le diable, et jamais rien à y gagner.

¹ Aux Esserts Rousselots, lieu dit de la commune d'Ocourt, couvert de genévriers. On en coupe encore chaque année pour édifier le foyer du dimanche des Brandons. ² litt. : me ne trouvât.

~~~~~  
infligeait des amendes ou des punitions à ceux dont la conduite laissait à désirer... Et ainsi au cours de cinq pages. »

Notre Conseil romand fut honoré de compter, pendant les premières années, M. Surdez parmi ses membres et nous lui souhaitons santé et vigueur encore longtemps.

### Noces d'or

*Nous avons appris avec plaisir que M. et Mme Alvin Montavon, fondé de pouvoirs retraité de la Banque Cantonale de Berne, viennent de fêter le cinquantième anniversaire de leur mariage, à Berlincourt. M. Montavon est âgé de 72 ans et son épouse de 73.*

*Le jubilaire est fort connu dans la région ; il est un défenseur ardent du patois, qu'il possède parfaitement et fonctionne comme dynamique secrétaire de l'importante Amicale des patoisants vâdais. Il a écrit des vaudevilles, des saynètes dans la langue du terroir. Le « Conteur romand » adresse à l'heureux couple ses compliments et ses vœux d'heureuse continuation.*